

---

20 JANVIER 2010

PROCÈS DES INCULPÉS DE VINCENNES

Le 22 juin 2008, un "retenu" tunisien au CRA de Vincennes meurt dans des circonstances non élucidées. Une marche silencieuse organisée en hommage au Tunisien décédé est violemment réprimée. Cette violence déclenche une révolte collective, le centre est incendié et détruit. Une dizaine de retenus sont désignés incendiaires, coupables de dégradation, destruction de bâtiments et de violences à agent des forces de police. Ils risquent dix ans de prison. Ils seront jugés les 25, 26 et 27 janvier au TGI de Paris.

Les CRA sont des lieux de violence, de souffrance, d'humiliation, d'arbitraire, des prisons pour étrangers que le rapport Mermaz qualifiait justement "d'horreurs de la République". Les actes de désespoir - tentatives de suicide, auto-mutilations - y sont fréquents. Les hommes et les femmes qu'on y enferme ne sont pas des criminels. Ils ne sont pas dangereux, ils sont en danger. Ils sont les victimes innocentes d'une politique de l'immigration indigne, xénophobe, qui, en stigmatisant l'étranger, incite au racisme.

La Fédération des syndicats SUD Education est totalement solidaires des inculpés.

Certains sont restés en détention provisoire presque un an. L'un d'entre eux est toujours emprisonné. La Fédération SUD Education demande sa libération immédiate, l'arrêt des poursuites, la relaxe pour tous et la régularisation. Elle ne cessera de militer pour la fermeture des CRA et pour une autre politique de l'immigration, respectueuse des droits fondamentaux des personnes.

Elle appelle à venir nombreux exprimer cette solidarité lors du procès les 25, 26, 27 janvier 2010 à partir de 13 heures au Tribunal de Grande Instance de Paris 16ème chambre.